



ORDRE DU JOUR

Chers Collègues,

Vous êtes invités à participer à la prochaine réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

Jeudi 08 février 2024 à 20h00

Salle du Conseil Municipal de Sury-le-Comtal
Mairie de Sury-le-Comtal

- | | |
|--|--------------------|
| Synthèse n° 2024/02/08/01
Installation d'une nouvelle conseillère municipale | M. Le Maire |
| Synthèse n° 2024/02/08/02
Remplacement d'une conseillère municipale au sein des commissions | M. Le Maire |
| Synthèse n° 2024/02/08/03
Modification de la désignation des membres du Conseil municipal dans les organismes extérieurs | M. Le Maire |
| Synthèse n° 2024/02/08/04
Approbation d'un contrat-type avec ALCOME | M. Le Maire |
| Synthèse n° 2024/02/08/05
Signature d'une convention avec CITEO pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus | M. Le Maire |
| Synthèse n° 2024/02/08/06
Modification du RIFSEEP | T. HAREUX |
| Synthèse n° 2024/02/08/07
Mise à jour du tableau des effectifs au 08/02/2024 | T. HAREUX |
| Synthèse n° 2024/02/08/08
Convention relative à l'adhésion au service optionnel Pôle prévention et santé au travail, au sein du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire | T. HAREUX |

- Synthèse n° 2024/02/08/09** **T. HAREUX**
Avenant à la convention de mise à disposition d'un agent extérieur pour la surveillance d'un enfant
- Synthèse n° 2024/02/08/10** **T. HAREUX**
Convention de mise à disposition d'un travailleur en situation de handicap
- Synthèse n° 2024/02/08/11** **T. HAREUX**
Débat d'orientation budgétaire
- Synthèse n° 2024/02/08/12** **T. HAREUX**
Fixation de la durée d'amortissement des immobilisations en M57
- Synthèse n° 2024/02/08/13** **T. HAREUX**
Autorisation de mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024
- Synthèse n° 2024/02/08/14** **D. COCAGNE**
SIEL – Autorisation d'installation de nouveaux projecteurs pour l'éclairage des terrains de tennis
- Synthèse n° 2024/02/08/15** **D. COCAGNE**
Avenant n°1 convention mise à disposition du service de la Commune de Sury-le-Comtal auprès de LFA pour l'entretien des voies d'intérêt communautaire
- Synthèse n° 2024/02/08/16** **D. COCAGNE**
Approbation de la carte communale pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (Loi APER)

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

Décision n°2024/01/01 du 08/01/2024

Don du Comité de Jumelage à la Mairie

Est accepté le don d'un montant de 505 euros de la part du Comité de jumelage au profit de la Mairie.

Décision n°2024/01/02 du 08/01/2024

Avenant au bail pour la location de terrain appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur BAUDET Rémi.

Le montant annuel de la location du bail est révisé à 24,23€ pour Monsieur BAUDET Rémi, à compter du 1er janvier 2024.

Décision n°2024/01/03 du 08/01/2024

Avenant au bail pour la location de terrain appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur CHATAIN Benoît

Le montant annuel de la location du bail est révisé à 40,63€ pour Monsieur CHATAIN Benoît, à compter du 1er janvier 2024.

Décision n°2024/01/04 du 08/01/2024

Avenant au bail pour la location de terrain appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur CESSIEQ Paul

Le montant annuel de la location du bail est révisé à 33,83€ pour Monsieur CESSIEQ Paul, à compter du 1er janvier 2024.

Décision n°2024/01/05 du 08/01/2024

Avenant au bail pour la location de terrain appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur VANG Gilles

Le montant annuel de la location du bail est révisé à 14,33€ pour Monsieur VANG Gilles, à compter du 1er janvier 2024.

Décision n°2024/01/06 du 08/01/2024

Avenant au bail pour la location de terrains appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur MATILLON Pierre

Le montant annuel des locations de Monsieur MATILLON Pierre est révisé à compter du 1^{er} janvier 2024 :

A 35,29€ pour la parcelle AZ n°130

A 39,15€ pour la parcelle AZ n°127.

Décision n°2024/01/07 du 08/01/2024

Avenant au bail pour la location de terrain appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur JULIEN René

Le montant annuel de la location du bail est révisé à 16,15€ pour Monsieur JULIEN René, à compter du 1er janvier 2024.

Décision n°2024/01/08 du 08/01/2024

Avenant au bail pour la location de terrain appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et le GAEC TISSOT

Le montant annuel de la location du bail est révisé à 57,47€ pour Monsieur le GAEC TISSOT, à compter du 1er janvier 2024.

Décision n°2024/01/09 du 08/01/2024

Avenant au bail pour la location de terrain appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur JACQUEMOND Michel

Le montant annuel de la location du bail est révisé à 14,21€ pour Monsieur JACQUEMOND Michel, à compter du 1er janvier 2024.

Décision n°2024/01/10 du 18/01/2024

Contrat de mise à disposition de travailleurs en situation de handicap

Est approuvé le contrat de mise à disposition de travailleurs en situation de handicap par l'ESAT de MONTBRISON au profit de la commune de Sury-Le-Comtal.

Objet de la mise à disposition : Mission d'aide au service, plonge et nettoyage des locaux de l'Ecole maternelle et primaire de Sury-Le-Comtal

Tarif horaire de 12,62€ HT

Décision n°2024/01/11 du 22/01/2024

Révision du loyer local professionnel situé 57 Rue du 11 Novembre à Sury-Le-Comtal avec le Cabinet de podologie REMBERT-SIMON

La valeur de l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) du 3ème trimestre 2021 étant de 117,61 et celui du 3ème trimestre 2023 étant de 132,15, le montant annuel du loyer est porté de 500 euros à 561,81 euros payable à terme échu à compter du 31 janvier 2024.

Questions diverses

- 1) Présence de déchets ultimes rue de la fête Dieu et demande d'une analyse de la qualité de l'air
- 2) Chaussée de la rue de la fête Dieu en mauvais état.

Je vous informe que la séance sera enregistrée.

Je vous adresse, Chers Collègues, mes cordiales salutations.

Fait à Sury-le-Comtal, le 01/02/2024

Le Maire,
Yves MARTIN

